

Déclaration liminaire : la situation des agent·es de catégorie C est de plus en plus intenable

Mesdames, Messieurs, cher·es collègues,

Cette CAP ne peut se tenir sans évoquer la situation des agent·es de catégorie C. Depuis des années, les organisations syndicales membres de l'Élan commun dénoncent sans relâche la situation de ces agent·es, essentiel·les au bon fonctionnement de nos structures et du service public. Cependant, ni notre administration, ni les politiques publiques ne semblent entendre, ni ne prennent de mesures à la hauteur des enjeux.

Les agent·es de catégorie C se retrouvent toujours un peu plus dans une impasse salariale. Alors que l'inflation grignote le pouvoir d'achat des fonctionnaires, c'est encore plus vrai pour les agent·es des corps de catégorie C qui, malgré des années d'ancienneté, sont pour beaucoup toujours

. Cette situation est d'autant plus révoltante que les changements d'échelon, censés apporter une revalorisation, ne font qu'aligner leurs salaires au minimum légal, et la réponse apportée par des mesures indemnitaires n'est en rien suffisante.

Pire encore, en fin de carrière, les promotions dans le grade supérieur arrivent trop tard. L'inversion de carrière, ce phénomène inacceptable, persiste sans que des mesures soient mises en place pour y mettre fin. Les agent·es se retrouvent ainsi dévalorisé·es, malgré leur engagement et leurs

compétences. Ce sont les représentant·es du personnel qui doivent écouter les souffrances de ces collègues, à qui il reste encore plusieurs années à travailler, et qui expriment un sentiment profond d'injustice et de désespoir face à l'absence de reconnaissance de leur travail par leur employeur.

Cette situation est non seulement injuste, mais également absurde. Comment espérer maintenir, pour reprendre les termes du néo-management, la motivation et l'implication des agent·es de catégorie C dans de telles conditions ?

À cette précarité salariale s'ajoute une autre injustice : la plupart des agent·es de catégorie C se voient confier des missions relevant de la catégorie B, voire de la catégorie A, sans aucune reconnaissance statutaire ni financière. Paradoxalement, leur entretien professionnel porte sur des compétences et des missions qui dépassent largement leur grade, y compris pour les nouveaux entrants dans la fonction publique. Et pourtant, cette année encore,
 , renforçant la frustration et la perception du mépris porté à toute une partie des agent·es qui font le service public.

Prenons un exemple implacable de

nos collègues, tou·tes agent·es de catégorie C, ont assuré le fonctionnement de leur établissement pendant près de six mois en l'absence de Secrétaire général·e, sans aucun dysfonctionnement et en assumant ces fonctions dès la rentrée. Pourtant, aucune reconnaissance n'a été envisagée, et ce n'est qu'à l'avant-veille d'une menace de grève pour dénoncer cette situation qu'une réponse a été apportée par le versement d'une "prime".

Autre exemple, qui n'est pas un épiphénomène : dans les services du MASAF, combien de nos collègues de catégorie C partent en retraite et voient le poste qu'ils et elles occupaient être transformé en catégorie B avec leur fiche de poste.

Il devient urgent de mettre en place :

- un plan massif de revalorisation des salaires pour ces personnels par une révision des grilles ;
- un plan pour un accès massif à la catégorie B ;
- la traduction dans la réalité

Ces mesures sont absolument nécessaires afin qu'ils et elles puissent vivre décemment de leur travail et bénéficier d'une reconnaissance professionnelle réelle, à la hauteur de leur engagement. Ces mesures sont d'autant plus indispensables que, lorsque ces agent·es partent à la retraite, ils et elles perçoivent des pensions qui leur permettent à peine de vivre ; survivre est plus proche de leur réalité

Mesdames, Messieurs les représentant·es de l'administration, vous ne pouvez pas ignorer que cette situation est systémique, et ce n'est pas la négociation d'un accord Qualité de Vie et Conditions de Travail et les quelques mesures qui vont en découler qui régleront de tels problèmes. Nous assumons nos responsabilités, mais il est de la vôtre de porter le malaise de nos collègues et les revendications auprès des autorités compétentes et des ministres, afin que des politiques publiques à la hauteur des attentes de ces agent·es soient

mises en œuvre le plus rapidement possible.